

Communiqué de presse
Pour publication immédiate

Dans le cadre du congrès de l'OIIQ

Le Comité jeunesse de l'OIIQ lance sa campagne de promotion pour la poursuite des études au baccalauréat

Québec, le 27 octobre 2009. – La présidente du Comité jeunesse de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), Julie Poirier, a lancé aujourd'hui, devant 800 jeunes étudiantes et étudiants du DEC en soins infirmiers réunis au congrès annuel de l'OIIQ, la nouvelle campagne de promotion pour la poursuite des études au baccalauréat. Cette campagne, d'une durée de trois ans, intitulée « Multiplie tes choix, additionne DEC et BAC » vise à faire connaître à la relève infirmière les multiples choix de carrières qu'offre le baccalauréat en sciences infirmières. Le programme DEC-BAC offre un parcours condensé pour l'obtention du baccalauréat après cinq années d'études, soit trois au cégep et deux à l'université, tout en maintenant la possibilité d'obtenir un permis d'exercice de l'OIIQ après le DEC et de concilier travail-études par la suite.

Le baccalauréat en sciences infirmières permet aux étudiantes et étudiants d'approfondir leurs connaissances et de se spécialiser. En plus de bonifier et de compléter la formation acquise au DEC, le baccalauréat ouvre la porte à un plus large éventail de postes, permet notamment de travailler en santé communautaire, en soins critiques et en santé mentale. « Il est important de noter que les bachelères soignent aussi des patients ; elles ne sont pas destinées uniquement à des postes de gestion », a tenu à souligner Julie Poirier. « Le rôle de l'infirmière a énormément changé. Les connaissances et les qualités nécessaires aux infirmières de demain seront étendues : évaluation physique et mentale, leadership, physiopathologie, biotechnologie, pharmacovigilance, souffrance et soutien aux proches en cas de deuil. Voilà pourquoi la poursuite des études au baccalauréat est encouragée », a poursuivi Julie Poirier.

Depuis la création du programme DEC-BAC, l'OIIQ assure un suivi constant du rythme auquel les nouvelles diplômées du DEC poursuivent leurs études et obtiennent le baccalauréat. En février 2009, nous avons constaté que la proportion des diplômées du DEC (programme 180.A0) qui s'inscrivent au baccalauréat dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme collégial est à la baisse, soit une diminution de près de 10 % depuis 2004 : 41 % des finissantes du DEC de mai 2004 se sont inscrites au baccalauréat contre 32 % des finissantes de mai 2008. Pour le Comité jeunesse de l'Ordre, cette baisse laisse entrevoir qu'un pourcentage assez important de jeunes infirmières n'ont pas reçu de formation de base, pour des secteurs de pointe en grande

pénurie, tels les soins critiques et la santé mentale. « Nous croyons qu'il est important que ceux et celles qui désirent poursuivre leurs études à l'université le fassent immédiatement après avoir terminé leur DEC, » a assuré Julie Poirier.

Avec le soutien de l'OIIQ, le Comité jeunesse de l'Ordre entreprendra en novembre une tournée de promotion des 42 cégeps de la province, afin de rencontrer la majorité des 2600 étudiantes et étudiants en troisième année du DEC en soins infirmiers. Différents outils de communication ont été développés dont un microsite www.multiplieteschoix.com où les étudiants peuvent poser leurs questions aux membres du Comité jeunesse sur le baccalauréat en sciences infirmières et sur la profession. Une vidéo réunissant des témoignages d'étudiants du DEC et du baccalauréat, d'enseignants, d'infirmières et d'employeurs se trouve également sur le site.

Présent dans douze régions du Québec, le Comité jeunesse de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec est composé de treize infirmières et infirmiers âgés de 20 à 29 ans, soit la présidente ou le président de chaque région et la présidente du Comité jeunesse provincial. Il a pour mandat de faciliter l'intégration des jeunes à la profession, de formuler des avis et de participer activement à la recherche de solutions aux problèmes qui touchent de près les jeunes infirmières et infirmiers. Il promeut également la profession d'infirmière auprès des étudiantes en choix de carrière et des adultes en réorientation, et prend position sur des enjeux professionnels qui concernent particulièrement les jeunes infirmières et infirmiers. Pour plus amples renseignements, visitez le site du Comité jeunesse à www.oiiq.org/jeunesse/index.asp

-30-

Source : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Pour renseignements : Lise Provost, B. Sc., M. Éd.
Attachée de presse
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Salle de presse : 418 649-7771, poste 7015
Cellulaire : 514 895-1987